La conscience phonologique

Un enfant sourd n'entend pas les autres parler, ou les entend très mal. Ce bain phonétique lui est inaccessible, et par conséquent l'enfant sourd n'a pas de représentation mentale exogène du système phonétique de la langue. Ce handicap, la surdité, se double d'un échec dans l'apprentissage de la lecture : l'illettrisme touche une moitié des sourds.

À un niveau moins grave, un enfant légèrement déficient auditif rencontrera des difficultés limitées à certains sons : en particulier les oppositions voisées / non voisées. Son système phonologique est partiellement incomplet.

L'enfant qui n'a aucun problème auditif possède quant à lui les plus grandes chances d'assimiler, au fil des mois et des années, le système phonologique de sa langue maternelle, grâce à un bain phonétique permanent et de qualité acoustique élevée.
Dès l'âge de trois ans, il peut repérer un rudiment de structures : d'abord les syllabes, puis, plus tard, les phonèmes. Ce repérage est inconscient, mais nécessaire, et correspond à un développement ontogénétique passif.

Cette structure phonémique devriendra, au moment de l'apprentissage de la lecture, un atout essentiel. Elle rendra possible l'association entre le système écrit et le système oral, grâce à la corrélation qui existe entre ces deux systèmes, l'écrit représentant, plus ou moins efficacement selon les langues, la transcription de l'oral.
Les correspondances (arbitraires) entre graphèmes et phonèmes sont mieux appréhendées lorsque l'enfant devient conscient de la structure phonologique de la langue. Cette conscience, phonologique, renforce et accélère l'apprentissage, autant que l'apprentissage lui-même développe cette conscience phonologique. Cette influence, interactive, est la meilleure garantie d'une combinatoire maîtrisée.

L'enseignant a un rôle majeur, celui de permettre le passage d'un développement passif à un développement actif de la conscience phonologique.
Des exercices d'entraînement, sans être pour autant systématiques et répétitifs, peuvent aider l'enfant à consolider les apprentissages fondamentaux de la lecture. Ils consistent à manipuler consciemment des unités de la parole, des plus faciles vers les plus subtiles : d'abord les syllabes,

puis les rimes, et enfin les phonèmes. On peut parler d'une conscience phonique générale, avec trois sous-catégories : syllabique, morphémique, phonémique (voir schéma).

Michel Zorman, du Laboratoire Cogni-Sciences et apprentissages (IUFM de l'Académie de Grenoble) a proposé un entraînement des capacités phonologiques en grande section de maternelle (Rééducation orthophonique, n°197, pp.139-157, 1999) et son évaluation, sur six épreuves.
On peut largement s'inspirer de ses travaux pour élaborer des exercices d'entraînement à la conscience phonologique. C'est ce que je vous propose de faire ensemble, en s'appuyant sur mes recherches des fréquences phonémiques et graphiques (phonèmes et grammes) du français.

Pour commencer, il conviendrait de porter sur la syllabe les exercices de reconnaissance phonique.
D'abord, on sélectionnera des mots plurisyllabiques d'égale longueur, pour scander les syllabes. Cela permettra à l'élève un découpage exact, du type attaque + rime (+coda, éventuellement).
Ensuite, ce sera l'utilisation de mots bisyllabiques, pour lesquels l'enjeu portera sur la détection de rimes identiques (un mot témoin, et trois mots dont un seul a la même rime).
Enfin, la reconnaissance phonémique pourra prendre le relais dans ce travail sur la conscience phonologique.
Dans un premier temps, les mots monosyllabiques seront retenus. L'exercice consistera en une détection de phonèmes identiques en attaque (mot témoin, et trois mots dont un seul possède la même attaque consonantique).
Plus délicat, l'étape suivante demandera la substitution d'une attaque à l'attaque de plusieurs mots (ex : /p/ doit se placer en attaque de mots : "chou" > "pou" ; "doux" > "pou" ; "verre" > "père" ; de même avec des pseudomots : "fi" > "pi" ; "ja" > "pa" ; etc.).

Ces exercices se font à l'oral... bien entendu ! Mais un support pédagogique graphique est recommandé sous forme de dessins.
Lorsque l'enfant sera capable de donner les réponses sur papier (sous forme de coloriage sur un axe horizontal représentant la longueur sonore des mots), l'enseignant pourra présenter des exercices à réaliser individuellement. Ce passage à la feuille est d'une importance capitale. C'est le début de la conversion grapho-phonémique. L'emplacement visuel d'une identité sonore sur l'axe syntagmatique préfigurera le déchiffrage, notion et étape plus complexe qu'il n'y paraît !

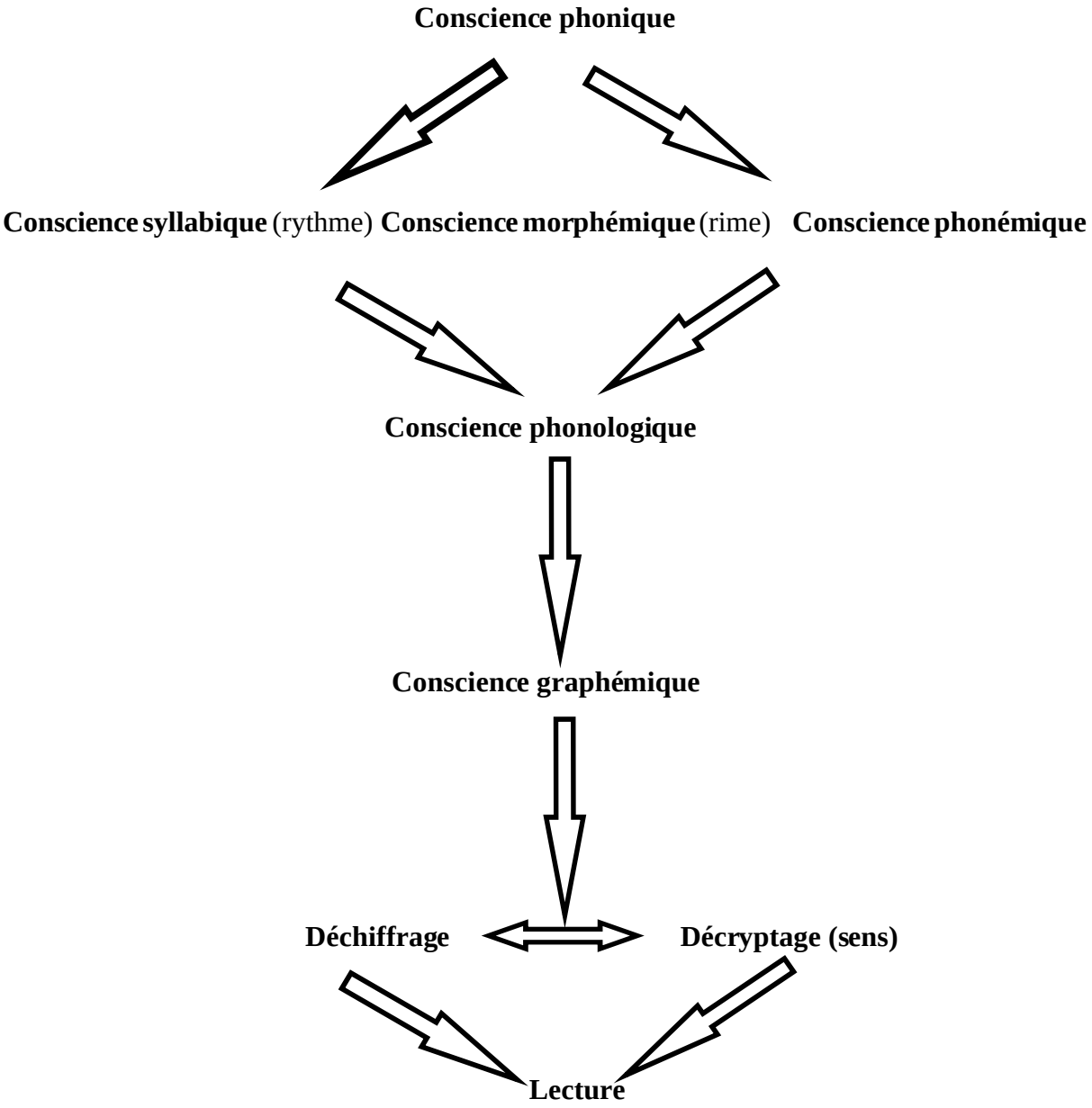
Conscience phonique
Conscience syllabique (rythme)
Conscience morphémique (rime)
Conscience phonémique
Conscience phonologique
Conscience graphémique
Déchiffrage
Décryptage (sens)
Lecture